des douleurs de rhumatisme contre lesquelle la malade employa, sans résultat, tous les liniments de la pharma-copée et les recettes de vieilles femmes, Puis vinrent des plaies du cuir chevelu qui suppurèrent en répandant une odeur infecte, et qui n'étaient pas encore guéris, quaud je vis la malade. Puis, encore, des céphalées terribles, surtout la nuit, dont elle pensa devenir folle et perdre la mémoire. Enfin une bronchite interminable. De tout cela résultait un état d'épuisement et de maigreur bien fait, à la vérité, pour donner à penser à la phthisie

Mais le confrère aux pilules ? Qu'était-il advenu de lui ? Et avait-il fait connaître son diognastic ? On m'assura que non. Et, en tout cas, on ne le revit plus au sujet de la malade.

Pour ma part, je n'hésitai point à suivre la seule ligne de conduite qui me parut honnête encore que préjudiciable à mes intérêts.

Avertissant d'abord la malade de l'extrême gravité de son état, je lui déclarai la nature de ses accidents actuels et de son cancer. Je m'efforçai de réhabiliter dans l'estime de la famille, le confrère qui avait sauvé la vie de la malade en lui prescrivant du mercure, et ne manquai pas d'assurer à cette dernière que si elle avait suivi ses conseils et pris ses remèdes, elle eut été guérie dès longtemps. J'insistai sur le fait qu'aucun autre traitement ne pouvait actuellement la sauver, que le traitement qui l'avait déjà guérie, mais que, cependant, la maladie était peut être trop avancée pour que la guérison fut encore possible. Toutes ces déclarations n'allèrent pas sans récrimination, sans violentes protestations et sans de vives attaques contre ce Paris méchant qui enlève la foi des jeunes gens qui y vont étudier etc etc. Je laissai dire et tins bon, j'insistai à nouveau sur la possibilité de guérir la malade, et la nécessité d'instituer au plus tôt un traitement énergique.

Deux jours plus tard, la malade me demandait le lui prescrire un traitement qu'elle suivit religieusement. Il ne fut plus question de cancer entre nous.